

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/016/8.8

Feuillet n° 016

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil dix-neuf, le 20 mars**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

**Date de convocation : 12 mars 2019**

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	60
Présents	39
Votants :	44
Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0

## PRÉSENTS :

**Titulaires** : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUIOI, Guy COUPLET, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Isabelle COMBESCOT, Claude SAUTIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PEDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Michel LAPOUGE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Pierre DELMON, Isabelle DUPUY, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléants** : Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD, Jean-Jacques LARENA représente Serge EYMARD.

## EXCUSÉS

**Titulaires** : Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Gérard MERCIER ; Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Stéphane ROUDIER donne pouvoir à Guy COUPLET, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Charles SOL, Philippe VIELLEFOSSE donne pouvoir à Isabelle COMBESCOT, Pierre AUGUSTE, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Laurent MONTEIL, Jean-Michel LAGORSE, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Frédéric GAUTHIER, Jean-Luc BLANCHARD donne pouvoir à Nicole RAVIDAT.

**SECRÉTAIRE** : Mme Annie DELAGE

## **OBJET : Reconstruction de la station d'épuration et mise en séparatif du réseau d'eaux usées de Fossemagne : demande aides financières du Conseil Départemental**

Par délibération en date du 10 juillet 2018, le Conseil Communautaire a autorisé la demande de subvention auprès du Conseil Départemental, concernant l'opération de reconstruction de la station d'épuration et de la mise en séparatif du réseau d'eaux usées du bourg de la commune de Fossemagne, selon les modalités suivantes :

- Une subvention de 5% sur les dépenses concernant la réhabilitation des réseaux ;
- Une subvention de 10% sur les dépenses relatives à la réhabilitation du système de traitement des eaux usées.

AR PREFECTURE

024-200041150-20190320-DE2019016-DE  
Reçu le 21/03/2019

Pour permettre la demande de subvention, le Conseil Communautaire doit s'engager à respecter les conditions d'éligibilité aux subventions telles que définies dans la fiche sectorielle.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :**

- **de solliciter** les aides financières du Conseil Départemental et de s'engager à respecter les conditions d'éligibilité ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 22/03/2019

Le Président,  
Dominique BOUSQUET.



AR PREFECTURE

024-200041150-20190320-DE2019016-DE  
Reçu le 21/03/2019